Anacc. - Nº 5171

BREWLEINBERCHARDUNORU

11 11. s. — Rouban a Tourcoing-Mouseron, 5 38, 7 18, 8 48, 10 13, 11 23, m., 1 15, 2 38, 4 48, 5 48, 8 48, 10 12, 11 16, 11 17 12 17, 1 47, 3 33, 6 03, 7 28, 9 24, 11 02 Mouseron a Lille, 7 00, 8 00, 9 36, 11 05 12 05, 2 11, 4 50, 5 3. Heures de départ des trains : Roubaix à Lûle, 5 17, 7 21, 8 21, 9 53, 11 26, m., 12 26 + 56, 3 42, 5 11, 6 13, 7 38, 9 Little à Ronbaix, 5 20,7 00,8 30 9 55, 11 05, 12 57, 2 20, 4 30, 5 30, 7 55, 10 05,11 15 Tourcoing à Rononix et Lille, 5 10 12, 8

ROUBAIX, 1" FÉVRIER 1873

Le vent souffle à l'erage du côté de Versailles. On assure que M. Thiers au-rait dit à M. de Larcy qu'il ne pouvait accepter le projet de la commission des Trente, et notamment les deux amende-ments Duchâtel et Broët; l'amendement proposé par M. Delacour est plus de goùt. On connaît la différence. Par les amendements Duchâtel et Broët, la commission accorde à M. Thiers le droit de prendre part à la discussion des interpellations, surtout dans les questions relatives à la politique étrangère, mais l'Assemblée reste maîtresse de décider que M. Thiers sera ou ne sera pas en-tendu : Or, l'amendement Delacour remet cette décision à M. Thiers luimême, devenu seul juge de l'opportunité et de l'utilité de sa présence à la chambre et de sa participation à la discussion des interpellations.

Nous verrons ce que la Commission résoudra. Elle doit avoir une conférence avec M. Thiers lundi prochain, si la discussion des marchés de Lyon se prolonge. Mais le point sensible, la blessure vive, c'est le refus de la Commission des Trente de s'occuper de la prorogation des pouvoirs présidentiels. Les officieux, échos indiscrets, poussent des lamentations à fendre les cœurs les plus endurcis. M. Jules Fayre, jui-mème. endurcis. M. Jules Favre, lui-meme, s'en est ému, et, dans une réunion de la gauche républicaine, il a vivement exhorté la minorité de la Commission des Trente à présenter un contre-projet où serait comi-lée cette déplorable lacune; jurant que, si elle ne le faisait pas, lui, Jules Favre, le ferait, parce que, a-t-il dit, il faut absolument fonder la République, et que proroger M. Thiers, c'est fonder la République.

On prévoit dans les cercles parlementaires de vives discussions à propos du projet de loi Savary qui règle, en atten-dant la loi électorale, les conditions de majorité pour être élu. Elles sont tirées de la loi municipale etsont peu terribles puisqu'elles exigent simplement un nom-bre de voix égal au quart des électeurs inscrits et la majorité des votants. C'est égal, les jacobins crient comme des gens qu'on écorche. Ils aimaient bien être qu'on écorche. Ils aimaient pieu ette élus à meilleur compte. Comme on s'oc-cupe également de la loi municipale et que l'on fait quelque bruit des déclara-tions du gouvernement dans la commis-sion de décentralisation, les jacobins' s'alarment; ils prétendent que l'on veut attenter au suffrage universel et crient à sauver le Capitole. Ce matin, la République française contient un article d'une violence incroyable et plein d'excitations furibondes contre les conservateurs et Assemblée.

Mais ce n'est pas seulement les journaux radicaux qui montrent ces violences, les officieux comme le Soir et les Sois-Seissel. L.

Débats ne sont pas mieux injurieux pour l'Assemblée et le parti conservateur que leurs confrères jacobins. Ils ne s'en distinguent que par un zèle d'adulation envers M. Thiers absolument infatigable et intarissable. EMILE DURVILLIER.

LETTRE DE PARIS

(Correspondance particulière du Journal de Roubaix.)

Paris, 31 janvier. Vous lirez la première partie du grand débat relatif aux marches de Lyon; ce débat promet d'être un des plus émouvants et des plus instructifs de notre trop

emouvante session.

Pour aujourd'hui, il est encore impossible de formuler des conclusions, ni meme de les pressentir, puisque le pre-mier orateur, M. Challamel-Lacour, a occupé, hier, la séance entière, mais par le seul incident qui a terminé la journée, nous pouvons déjà pressentir la valeur des arguments qu'il a donnés pour sa propre défense. Cet incident, qui consti-tue le véritable intérêt de la séance, mé-rite bien toute notre attention, tant il caractérise le type révolutionnaire ! Nous avons tous vu par le monde cer-tains républicains à mine austère, froidement orgueilleux, qui passent leur vie à se poser sur le piédestal de l'hérois-me; sous un apparent enthousiasme pour la liberté, ces hommes dissimulent

d'ordinaite le plus absolu despotisme. Tel est le type que s'est attribué M. Challamel-Lacour à la tribune jusqu'au moment où un incident fortuit nous l'a montré comme le plus féroce énergu-mène que puissent enfanter les révolu-

Pendant trois heures, l'ami du ci-toyen Deleschuse a gardé la parole avec une solemnité de ton, un pédantisme d'austérité qui rappelait le type des Puritains d'Écosse, immortalisés par Walter Scott.

Il faut avouer que l'orateur avait assez bien renssi son postiche. Les rapports sur les marchés de Lyon avaient affaire à un tel fouillis de malversations qu'il n'avait pas été possible aux rap-porteurs d'éviter deux ou trois erreurs de détail résultant de l'imperfection de leurs documents.

M. Challamel-Lacour a relevé soigneusement ces détails perdus dans plusieurs centaines de pages de docu-ments écrasants, il n'a pas dit un mot de tout le reste et, en réunissant avec art ce petit bouquet, il l'a présenté comme constituant les cinq rapports tout entiers auxquels il avait à répondre. D'ordinaire, cette tactique est im-praticable; parce qu'avant d'entendre l'incriminé, on lit à la tribune le rapport qui l'accuse. Mais ici ces cinq élabora-tions, étaient si considérables qu'il aurait fallu des journées entières pour les entendre. On s'était donc contenté de

distribuer chaque rapport, après son impression. époque qui, pour quelques-uns, remontait à une année. Il en est résulté que M. Challamel-Latour est venu seul à la tribune répondre à une eccusation volumineuse, dont la plupart des anditeurs avaient oublié les termes.

Grâce à cette tactique et à beaucoup d'aplomb, l'orateur est arrivé à 6 heures soir, sans recevoir une réplique. Pour couronner l'œuvre, après avoir suffisament posé en victime des erreurs de chiffres de ses accusateurs, le malencontreux député a voulu poser encore en victime de son propre patriotisme et nous a fait un tableau splendide de cette ville de Lyon frémissante, de cette in-ternationale détestée qui conspirait constamment contre sa vie, de ces infortunés mobiles manquant de tout sur la neige et qu'il fallait empêcher de mourir de fond, puis, avec une feinte franchise, il s'est écrié qu'en effet, pour faire vivre ces malheureuses victimes du patrio-tisme, il avait achété, à tout prix, de mauvais vêtements ; que, pour sauver de l'incendie ce milieu embrasé de la ville lyonnaise, il avait du subir la mort dans l'âme, les mille épreuves de la passion politique, que pour ne pas abandonner la cité démocratique à l'Internationale, il avait dû se résigner à vivre à côté d'elle. Mais, tout cela, il l'avait fait pour

sauver la patrie.

Avouons-le, une partie de l'auditoire était surprise par le ton convaincu de l'orateur.

Mais pour achever ses détracteurs, M Challemel-Lacour a été jusqu'à invoquer comme preuve de son héroique patrio-tisme, le témoignage de M. Carayon-

On seit que celui-la est un véritable neros, un homme qui ne fatigue pas la tribune de ses harangues, mais qui, pendant la guerre de Prusse, a équipé et entretenu de ses deniers, un bataillon tout entier, et l'a mené au feu.

M. Carayon avait gardé le silence de-vant ces hâbleries. Interpellé directement, il est sorti de sa modestie naturelle. C'est alors, qu'avec simplicité, il est venu a la tribune nous conter qu'en effet, il avait vo à Lyon, M. Challemel-Lacour. Il l'avait même excité, avec son bataillon, à faire disparaître le drapeau ronge d'un village voisin. Mais ayant été attaqué pour ce fait devant M. Challemel-Lacour, par la municipalité dudit village, le dictateur lyonnais n'avait trouvé qu'un moyen de finir le conflit. C'était qu'on fusillat M. Carayon-Latour.

Ces derniers mots ont été dits aussi simplement que les premiers, mais l'impression produite sur l'Assemblée a été formidable.

Cette gauche, qui, depuis trois gran-des heures, n'avait cesse d'applaudir son orateur, a subitement perdu son aplomb accoutumé. La droite et les

centres ont couvert les paroles de la Carayon d'une explosion qui n'était ni des applaudissements, ni des rires, o'était le soulèvement de la justice indignée, l'exclamation irrésistible de quatre cents consciences. Il n'y avait qu'un cri. Mais cette explosion s'est transformée en dégoût, lorsqu'on a vu le partisan répondre avec un sang-froid qui tenait du dédain et de l'indifférence, qu'il n'avait aucun souvenir de cet incident. Un incident l' fusillé un homme?

Car le fait est bien positif. Vous avez

Car le fait est bien positif. Vous avez vu que M. Daguillon-Lasselve, du centre gauche, le compatriote du général Bres-solles, est venu déclarer à la tribune avoir vu l'ordre dans les mains de ce

Oh s'attend encore pour aujourd'hui à une séance orageuse. M.M. de Ségur et le duc d'Audiffret-Pasquier doivent faire justice des assertions de M. Challemel-DE SAINT-CHERON. Lacour.

Mgr le comte de Chambord vient de se rendre à Vienne, à l'effet d'assister aux cérémonies du mariage de l'archiduchesse Giselle, fille de l'empereur et de l'impératrice d'Autriche, avecle prince Léopold de Bavière, second fils du prince Luitpold et petit-fils, par sa mère, de feu Léopold II, grand duc de Toscane.

La jeune princesse n'a que dix-sept ans, Le prince est né en 1846.

Le comte de Chambord se rencontrera

ans, Le prince est né en 1840.

Le comie de Chambord se rencontrera
à ce mariage avec le duc d'Alençon, fils
du duc de Nemours, et la duchesse née
princesse de Bavière.

ASSEMBLÉE NATIONALE

Séance du jeudi 30 janvier 1873

A deux heures trois quarte la séance est ouverte.

Le procès-verbal est lu et adopté.

Le procès en projet de loi tendant à donnér un supplément de solde de 5 centimes aux troupes de mér, comme on l'a fait pour les soldats de l'armée de terre.

M. Le ministre de la guerre de pose un autre projet de loi relatif à l'organisation des cadres de l'armée. Ce projet sera renvoyé à la commission de l'organisation de l'armée.

renvoyé à la commission de l'organisation de l'armée.

M. Antonin Lefebvre-Pontalis dépose un rapport sur la proposition de M. Savary, relative aux élections. La commission compét nte conclut à l'adoption du projet de loi. L'urg-nce a été déclarée.

L'Assemblée adopte successivement sans débat les articles d'un projet de loi concernant la cession par l'Etat à la municipalité de Toulon d'emplacements prélevés sur le domaine militaire. Un scrutin s'ouvre sur l'ensemble du projet et en constate de nouveau l'adoption

veau l'adoption

11. Dufaure, ministre de la justice, dépose un projet de loi fendant à prolonger les délais qui ont été déjà accordés pour la reconstitution de l'état-civil de Paris. L'ur-

gence est déclarée sur ce projet de loi.
L'ordre du jour appelle la discussion des conclusions du rapport fait au nom de le commission des marchés sur les traités conclus à Lyon pour le compte de l'Etat, du département et de la commune.

(Mouvement general d'attention).

rable membre commence par faire la bienveillante attention de l'A en une discusion dont il aurait y mander, vu l'état de ses fonces, ment, s'il ne l'avait provoquée le Cela posé, l'orateur demande à me cuper du rapport qui a été distribuqui, totalement étranger à la discutuelle, repose sur une base erron documents fasifiés. (Mouvement.).

Le moment viendra plus tard de ce rapport, que la commission capoussée par la concurrence du zèle, la veille même de la présente d' L'orateur se renfermera donc exclusur le terrain du rapport de la codes marchés, rapport élabors avevante lenteur. Et pourtant une veurité plane sur ce rapport, auquel coit pouvoir reprocher un agencen que peu fantaisiste.

En effet, dit l'orateur, je ne tri le rapport ni l'ordre logique, m'l'on nologique, ni les règles d'aucune tion intelligible. (Mouvement.)

J'y trouve des considérations de haute L'enquête ne fournissait, pas ce attendait, ni ce de la malignité espérait. M. le rapporteur ne fait comme. Ile potte s'étant chargé de traiter un sujet trouvant pas ce qu'il espérait roi jeté sur Castor et Pollux, c'est la Liigu que M. le rapporteur ne depunde mineux de comfondre avec la se municipale de Epon. De sorte que un rapport sur les marchés, man factum politique.

De là vient l'obscurité, obscurité car on y voit alliées la sottine et voilà pourquo; mon premier deve faire la lumière dans ces obscurités cet ét plus facile à obtenir le l'idée des dépenses et blamar cell seraient ni justifiées au légitimes léfois cubilér la France militante tel un apprendre à s'estimer.

M. le rapporteur a préféré une thode. Il a recherché avec un se

refois cubiter la France militante et lu apprendre à s'estimer.

M. le rapporteur a préféré une autre méthode. Il à recherché avec un scrupule administratif qui n'était peut-être pas de mise dans les troubles du temps. On a signalé surtout ce qu'il y avait de maladresse plus que dilapidation, comme si l'on voulait fournir à la France des prétextes pour se méprises (Bruit à droite.)

Ume voix à droite. La France ne se confond pas avec vous.

Umo voix à droite. La France ne se confond pas avec vous.

M. Challemel-Laccur. Quant à moi, je ne m'en plains pas. Si nous avous été inférieurs à la tache, nous pouvons dire au moins que le travail n'a pas manqué à Lyon, et que l'intégrité de tous les fonctionuaires a été absolue jusqu'au dernier. Nous arrêterons l'attention de l'Assemblés sur quelques faits.

Il a été déposé sur les marchés de Lyon quatre rapports, plus, au dernier moment, un cinquième sur l'armée des Vosges. Sans crainte d'être démenti par personne, l'orateur déclare que ces rapports n'on rien à faire avec ce qui s'est passé à Lyon. Pourquei dons a-t-on voulu établir cette comexité entre deux questions étrangères l'une à l'autre? Quant à l'orateur, il est fermement. donc a-t-on voulu établir cette commente entre deux questions étrangères l'une à l'autre? Quant à l'orateur, il est fermement résolu à se renfermer dans l'examen des marchés de Lyon.

Toutefois, il ne peut se défendre de dé-clarèr en passant que la comptabilité des Vosges a été régulière, en dépit du tableau peu bienveillant du rapporteur et de ses

Feuilleton du Journal de Roubaix DU 2 PÉVRIER 1873 Loslie march & Locales Lines

LE TRIOMPHE

D'UNE FEMME

- (Traduction de l'anglais) PREMIERE PARTIE de et nous ver
- CHAPITRE II.

L'entresol doulai rue de

M. Vane entraîna sa fille loin de la gare dens un de ces véhicules à bon marché que les Parisiens savent reconnaître à certains signes. La voiture roule sur le pavé inégal de plusieurs rues très-longues et peu familières à Eléanor, puis elle déboucha sur le boulevard resplendissant de lumière. L'insouciante écolière ne put retenir un confide un écolière ne put retenir un cri de sur-prise en revoyant les vastes trottoirs, les lampes étincelantes, la foule, lés théatres et les cafés, dont la beauté et la splendeur la charmaient, quoiqu'elle eût déjà passé ses vacances à Paris l'année; précédente.

« Cela me paraît aussi beau que si je cela nie paratt aussi beau que si je ne l'avais jamais vu, papa i s'écria-t-elle. Et dire que je vais demeurer ici maintenant, que je ne te quitterai plus pour retourner à une si grande distance. Ah i si tu savais, cher papa, comme j'au été malheureuse parfois. Je ne te l'ai jamais dit de peur de te faire de la peine, mai mai de la commanda de la co mais maintenant que c'est passé, je puis l'avouer. — Malheureuse! dit le vieillard ser-

— Malheureusel dit le vieillard serrant le poing; j'espère qu'on n'à pas été dur pour toi... on n'a pas esé...
— Ch! non, cher père. On m'a trèsbien traitée, au contraire. J'étais une des préférées à la pension, quoiqu'il yeût beaucoup de jeunes filtes riches et que je fusse à demi-pension. Miss Bennet et miss Sophia m'aimaient béaucoup. J'ésais bien négligente et paresseuse de temps, en temps, mais ce n'éseuse de temps en temps, mais ce n'é-tait pas ma faute; j'avais trop à cœur d'achever mon éducation à cause de toi, cher père. Non, tout le monde étai bon pour moi, mais, je songeais quel-quefois que j'étais loin de toi, que des milles et des milles nous séparaient et que si tu étais malade, je . . . » Éléanor Vane s'arrêta pour pleurer,

et son père la serra dans ses bras en pleurant aussi. Il pleurait facilement ce beau vicillard aux yeux bleus. Il avait un de ces tempéraments sanguins qui conservent jusqu'à leur lit de mort les conme lorsqu'il était tout jeune homme.

Pendant soixante ans, il avait été le jouet de ce malheureux tempérament qui lui avait fait faire fausse route. Les juges sévères dissient que Georges Vane etait menteur, mais peut-être ses contes en l'air et ses vantardises étaient-ils souvent des versions fortement colorées de la vérité plutôt que des faussetés

réelles.

Il était plus de minuit quand la voi-ture quitta le boulevard plein de lumière pour s'enfoncer dans les ténèbres des rues paisibles situées derrière la Made-La rue de l'Archeveque était une de ces rues étroites et res serrées et on y étouffait même à minuit par ce temps de canicule. Le véhicule s'arrêta brusquement à un coin devant une petite boutique, dont les volets étaient natu-retlement fermés à pareille heure.

C'est une boutique de l'boucher, ma chère en fant, et je le regrette, dit M. Vane en aidant sa fille à descend re; mais je me trouve bien ici, et c'est tout près des boulevards.

Le vieillard paya le coche r qui avait déposé la malle sur le seuil : l'une petite porte, à côté de la boutique d u boucher. Le pourboire ne fut pas très -considérable, mais M. Vane le donna d'un air de prince. Il ouvrit la porte b asse et fit autrer sa filla dans un étroit nassage. entrer sa fille dans un étroi t passage. Il ny avait ni portier ni port ière, car la boutique du boucher et les ap partements qui en dépendaient remplaçai ent la loge; mais il y avait une bougie et une boîte d'altumettes dans un coin des l'escalier en colimaçon. Le cocher monta la malle

en colimaçon. Le cocher monta la malle d'Eléanor jusqu'à l'entre-sol, en considération du pourboire, et redescendit pendant que M. Vane ouvrait la porte d'un appartement en face de l'escalier. L'entre-sol se composait de trois petites chambres ouvrant l'une dans l'autre, et tellement exiguës et basses de plafond que Miss Vane se crut dans la maison d'une poupée. Chaque partie de l'ameublement portait l'empreinte de sa nationalité. Des rideaux en damas façonné où apparaissaient des tulipes et des roses monstres, des moulures en or terni, une pendule dorée avec des aides roses monstres des moutures en or terni, une pendule dorée avec des ai-guilles cassées, une paire de chandellers en bronze, deux fauteuils en velours verts et à clous de cuivre, et une table carrée avec un tapis de la couleur des rideaux, composaient l'ameublement du salon. Les chambres à coucher étaient salon. Les chambres à coucher étaient plus petites et plus chaudes que le salon; d'immenses rideaux masquaient les fenètres et les lits et comprimaient l'air. Les plafonds semblaient s'abaisser sur la tête d'Eléanor. Elle avait été habituée à des appartements bien aérés, spacieux, et sans rideaux aux fenètres.

« Comme il fait chaud ici | dit-elle en accient à plaine roumens.

respirant à pleins poumons.

— Il fait toujours chaud à l'aris en cette saison; les chambres sont petites, comme tu vois, mais commodes. Ce sera ici te chambre à coucher, ma chème enfant, e ajouta M. Vane, en désignant une des deux petites pièces.

Evidemment il était habitué aux loge-

ments de Paris, et ne voyait rien de choquant dans cette tentative d'élégance mesquine qui se substituait aux néces-sités de la vie.

mesquine qui se substituat aux necessités de la vie.

Maintenant, Eléanor, laisse-moi te reparler, viens, que je le voie de près.
George Mowbray Vane posa son chandelier sur le velours vert de la cheminée et attira sa fille à lui. Elle avait ôté son chapeau et son ample manteau gris, et elle se tonait devant son père en simple robe de mousseline, avec les chaveur épars sur les épaules et autour de la figure.

« Oht ma chère enfant, comme te voilà devenue belle! dit le vieillard avec tendrease, nous donnerons une leçon à mistrees Bannister un de ces jours, Eléanor. Oui, notre tour viendre, ma Benjamine, je sais que je mourrairiche! »

Miss Vane était habitu Miss Vane était habituée à cet phétie de son père. Elle avait hé lui son tempérament sanguin, l'aimait beaucoup; elle etait dons able de croire à ses visions de deur future. Elle n'avait jamais v sa vie que les débris d'une spléanée, des dettes et des embarra n'avait pas été appelée à lutter face avec la pauvreté et à sout combat de chaque jour qui enno lutteur coursgeux. Non, il lui avi jouer à cache-cache avec la misè ne s'était jamais trouvée en cha dvec ce terrible ennemi et n'av déployer sa patience, sa hardiess